Nouvelles Locales ET RÉGIONALES

POLITIQUE RÉGIONALE

3e Circonscription de Lille

Nous recevons les communiqués ci-dessous :

Samedi dernier, le Cercle Le Bellefroid n'est réuni à son siège, rue Pierre-Legrand, et a acclamé la candidature républicaine de M. Delesner, architecte.

Prochaine réunion, 5 mars, à 8 heures ; cette nouvelle réunion aura lieu chez M. Cochateux, 70, rue des Guinguettes, afin d'étudier les dispositions à prendre pour la campagne électorale. Tous les amis du Cercle sont priés d'assister à cette réunion.

☘

Une réunion républicaine, tenue au Furnibach, sous la présidence de M. Bouchery, a eu lieu le 26 février, devant une nombreuse assistance.

Après la présentation des candidats faite par le président, MM. Spriet et Delesner ont exposé leur programme. Les électeurs présents se sont engagés à mener en leur faveur une vigoureuse campagne pour assurer le triomphe de la cause républicaine et ont invité les membres des autres cercles à participer à plus nombreux possible, à la grande réunion publique du samedi 6 mars.

Cercle « l'Exemple ».

Syndicat et Chambre syndicale des Producteurs de Graines de betteraves de France

Le syndicat et la chambre syndicale des producteurs de graines de betteraves de France, réunis en assemblée plénière à Orchies, le 28 février 1910, adressent à l'unanimité et par acclamations, à M. Ernest Macarez, président de la Société des Agriculteurs du Nord, conseiller d'arrondissement et maire d'Templeuve, leurs félicitations les plus sincères pour l'ardeur qu'il a mise à défendre leurs intérêts en présentant à M. Vasseliere, délégué de M. le ministre de l'agriculture, à Lille, lors de la fête solennelle de la Société des Agriculteurs du Nord, à Lille, leurs légitimes revendications concernant les droits à établir sur l'entrée en France des graines de betteraves étrangères.

Ils espèrent, et ils n'en doutent nullement, qu'il voudra bien leur continuer son puissant appui.

Le Président,
Hector Simon.

Un coup de grisou AUX MINES DE DOUCHY

Ce matin un grave accident s'est produit à Lourches, aux mines de Douchy ; par suite d'un coup de grisou, neuf ouvriers ont été blessés.

Voici la première dépêche qui nous parvient sur cet accident :

Lourches, 1er mars.

« Ce matin mardi, vers six heures, un certain nombre d'ouvriers mineurs étaient occupés à effectuer un sondage, près d'un plan incliné, à l'étage de 675 mètres, aux mines de Douchy, à Lourches, lorsqu'une formidable explosion se produisit, due, croit-on, au bris d'une lampe de mineur dont la flamme aurait mis le feu à une poche de grisou.

« Neuf des ouvriers furent blessés, mais seulement superficiellement. Ils ont reçu les soins de M. le docteur Copin.

« Il y eut grand émoi dans tous les services, puis aussitôt prévenu la population minière. Un service d'ordre dut être organisé et l'on fit remonter tous les ouvriers du fond, de façon à ce que, tout le monde étant prévenu, la panique fût calmée. »

A la fosse Paul Schneider A LOURCHES

Mardi matin, le bruit se répandait dans tout le bassin minier de Valenciennes qu'une explosion de grisou venait de se produire à la fosse Paul Schneider, de la Compagnie de Douchy, à Lourches, et qu'il y avait un nombre considérable de morts et de blessés.

On rappelait en même temps, la catastrophe qui s'était produite le dimanche 17 janvier 1909, à la fosse La Neville, de la même Compagnie, également à Lourches.

Au moment de la remonte, une cage était « montée à moitiés » et il y avait eu quatre morts et onze blessés.

Fort heureusement, hier, il ne s'agissait pas d'une catastrophe, mais d'un accident. On n'avait aucune mort à déplorer et les blessés, qui étaient au nombre de neuf, n'étaient pas en danger.

Néanmoins, MM. Benoist, sous-préfet ; Langlé, procureur de la République ; Blanc, commissaire spécial, et M. l'ingénieur des mines, se sont rendus à Lourches dans l'après-midi.

L'explosion s'est produite vers six heures du matin, au niveau de 640 mètres, où une légère poche de grisou s'était formée, près du puits, dans un plan incliné, non loin de la base du treuil. Comme la fosse Paul Schneider est une fosse modèle, pourvue de tous les perfectionnements comme installation, ventilation et outillage, l'explosion ne pouvait être d'une extrême violence, et en effet, la poche ayant été chassée, on ne sait en raison de quelles circonstances, peut-être par suite du bris d'une lampe résultant de la chute d'un ouvrier, le grisou s'enflamma, provoquant une violente déflagration d'air, mais, pour employer l'expression usitée chez les mineurs, il ne « claqua » pas, ce qui prouve qu'il manquait de force. La flamme monta le long du treuil, mais en arrivant au haut, elle rencontra le courant d'air chassé par le ventilateur de la fosse et s'éteignit.

Mais les neuf ouvriers qui travaillaient à un sondage, furent projetés avec force sur le sol ou contre le treuil.

On se porta aussitôt à leur secours ; ils furent remontés au jour, où ils reçurent les soins de M. le docteur Copin. Tout d'abord, celui-ci avait cru des crânes sur la gravité de l'état de deux d'entre eux : Louis Béème, 25 ans, et Henri Darras, 15 ans, tous deux de Rieux, mais bientôt ces craintes s'évanouirent, car ils n'étaient pas en danger. En ce qui concerne les sept autres ils n'ont que des blessures sans gravité, certaines même de simples contusions.

Comme une panique était à craindre, un service d'ordre fut organisé, et pour rassurer les familles inquiètes on fit remonter tous les ouvriers occupés dans la mine. Il n'en manquait pas un.

Les blessés sont, outre Béème et Darras : Henri Richez, 35 ans ; Octave Leleu, 18 ans ; J.-B. Thierry, 30 ans, de Rieux ; Pierre-Joseph Clément, 29 ans ; Henri Honsein fils, 16 ans et demi, de Lourches ; Hilaire Venin, 45 ans, de Neuville, et François Dubois, 28 ans et demi, d'Escaudain.

L'enquête ouverte par la Compagnie et le Contrôle des mines fera savoir dans quelles circonstances la poche de grisou a été chassée.

DANS LA BATELLERIE

A Dunkerque

L'incident que nous avons signalé hier s'est pas terminé. Des deux bélandres qui devaient être affrétées sans passer par le tour de rôle, l'une, *La Marne*, était déjà entrée au port. Les mariniers, au nombre de 30, montèrent à bord et ramenèrent le bélandre dans le canal.

De là ils surveillèrent les deux bélandres pour qu'elles n'entrent pas dans les bassins.

L'un des deux mariniers ayant accepté de reprendre son tour de rôle, les mariniers ne s'opposèrent plus à l'entrée de sa bélandre dans le port où elle fut conduite hier après-midi.

Une entrevue devait avoir lieu hier soir entre les mariniers et les affréteurs.

L'affaire de la rue des Étaques

CE N'ÉTAIT PAS LE COUTEAU EMPRUNTÉ

Ainsi que nous l'avons annoncé hier, Mme Duponi, qui avait déclaré avoir prêté un couteau à la fille Dhaze, a été entendue par M. Hoseix, juge d'instruction, au sujet du couteau retrouvé près de cadavre. Mise en présence de la pièce à conviction saisie, Mme Duponi s'a pas reconnu l'authenticité qu'elle avait remis à sa locataire : le sien avait un manche rond, tandis que celui qui lui fut montré par M. Hoseix avait les bords anguleux.

LA FILLE DHAZE PRÉTEND N'AVOIR PAS EMPRUNTÉ DE COUTEAU

La fille Dhaze fut ensuite amenée dans le cabinet de M. Hoseix, devant Mme Duponi. Comme la débitanale renouvelait sa déposition concernant la demande de couteau formulée par l'inculpée, celle-ci a vivement protesté et elle a affirmé que c'était un mensonge et qu'elle n'avait jamais demandé un objet de ce genre à la cabaretière.

BANBRUGHEL AVOUE ENFIN QU'IL ÉTAIT LÈVE A 4 HEURES

A son tour, l'amant de la fille comparut fut interrogé par M. Hoseix, qui tiel à lui faire préciser l'heure à laquelle il s'était couché. Après de nombreuses réticences, Vanbrugghel finit par avouer qu'il était encore levé quand M. Dascan, le marchand de bois cassé avait heurté la porte en descendant à sa cave, vers 4 heures. Il reconnut également qu'il s'était montré sur le seuil de sa chambre et qu'il avait causé avec le témoin dont il avait jusqu'ici démenti la déposition.

LE Crime de la rue des Postes

En vue de préciser l'heure du crime

M. Delalé, pour fixer exactement le moment de l'odieux crime de Favier, interrogera aujourd'hui M. Pennet, marchand de marrons, qui a fixé le plus précisément possible indiquer l'heure à laquelle le malheureux Cornil Thain a quitté son magasin pour se rendre au n° 22 de la rue des Postes.

Favier était à bout de ressources

M. Delalé a pu rétablir la situation financière de l'assassin au moment où il commit son forfait. D'après les renseignements que le magistrat a pu recueillir et, de l'aveu même de Favier, il n'avait pas trois cents francs chez lui : preuve évidente de la détresse du représentant, incapable de payer ses factures et de mener à bien ses affaires.

La carte postale de Nancy

L'assassin a toujours affirmé à M. Delalé que ce n'était pas lui qui avait envoyé de Nancy la carte-postale signée Thain et adressée à M. Gaeblinger ; mais les dénégations du meurtrier n'ont pas suffi au magistrat qui a chargé un expert en écriture d'examiner cette pièce.

LES INONDATIONS

Dans le Canton de Lannoy

La Marque a débordé et déversé son « trop plein » dans les « Bas prés » et, jusqu'à Annapes.

A Thun

Une partie de la chaussée est sous l'eau et les communications du centre avec les hameaux sont interrompues.

A Wiville, à Château-l'Abbaye, beaucoup de terres sont sous l'eau et les récoltes sont perdues.

A Vieux-Condé

Plusieurs routes sont couvertes par l'eau et la circulation est en certains quartiers interrompue.

A Vieulaine

Près de la fosse n° 3, jeux ouvrir toutes les prairies avoisinantes. Une grange située en bordure de la route nationale est complètement enfoncée et l'accès en est impossible.

A Saint-Amand

Bien que la rivière la Scarpe ne déborde pas, de nombreux champs sont couverts par ce cours, principalement sur la gauche de la ligne du chemin de fer de Saint-Amand à Lille.

A Flines-lez-Mortagne

L'Escaut a débordé, nombre de prairies sont inondées.

ROUBAIX

LES RUES SANGLANTES A COUPS DE BOUTEILLES

Lundi, vers dix heures du soir, à la suite d'une vive querelle qui éclata pour un motif insignifiant, Henri Berleyn, 24 ans, cabaretier-menuisier, rue du Collège, 145, a brisé deux litres vides sur la tête de son locataire Aristide Baudoin, 27 ans, rattacheur. Ce dernier, dont l'état est assez grave, a été admis d'urgence à l'hôpital de la Fraternité, après avoir été pansé par M. le docteur Delahousse.

La police recherche Berleyn qui, son coup fait, s'est empressé de prendre la fuite.

LE SAC D'UN CABARET

A la suite de l'enquête ouverte au cours de la scène de vandalisme qui s'est déroulée, dimanche soir, dans l'estaminet Auguste Teller, rue d'Inkermann, procès-verbal pour ivresse, bris de clôture et d'objets mobiliers a été dressé à la charge des nommés Delgrange Henri, 24 ans, mécanicien, rue d'Inkermann, 68, et Caron Charles, 21 ans, chauffeur, rue Descartes, fort Scon, 28.

COUP DE COUTEAU

Le bal Foulon, rue Pierre-de-Roubaix, 50, a été mis en émoi, lundi soir, par une violente rixe, provoquée par des ivrognes inconnus. Au plus fort de la mêlée, Marceau Demeester, 20 ans, tisserand, demeurant rue Pierre-de-Roubaix, 99, a eu le bras gauche traversé par un coup de couteau. La blessure est loin d'être grave. Demeester refusé de porter plainte ; mais malgré cela une enquête est ouverte par la police.

Aux Galeries Lilloises spécialité d'articles de clôture : grillages galvanisés, rouens, fils de fer, articles sanitaires, etc. Demandez tarif. 7095

LA FATALE CHARRETTE

Lundi, sept chiens ont été capturés par le service de la fourrière et deux contraventions rédigées à la charge des propriétaires des toutous vagabonds.

AIMABLE PROPRIO

Procès-verbal a été rédigé à la charge de Orgers Jean, 36 ans, charpentier-charretier, rue Pierre-de-Roubaix, 52, pour violences légères sur son ancien locataire, Camille Desmets, 28 ans, rimentier, demeurant rue des Longues-Haies, 204.

NOUS DEMANDONS DES RECETTES

pour accommoder le poisson de mer. Aux auteurs des dix meilleures recettes, la Sté des Viviers remboursera les achats faits avant Pâques jusqu'à concurrence de 50 fr. Elle fera hommage à la première d'un service à poisson de 200 fr. Un livre contenant 300 recettes sera remis en cadeau aux acheteurs. La Revue Culina centralisera les recettes. Demander les détails à la Société des Viviers, 64, quai de Bethune, à Boulogne-sur-Mer, ses tarifs de postaux. 3325

LES VOLS

La police recherche un nommé Jules Empin, 21 ans, apprêteur, qui s'est sauvé au emportant plusieurs objets mobiliers appartenant à son beau-frère, Joseph Duhene, taplasier, rue des Fossés, 95.

EXPOSITION INTERNATIONALE DU NORD DE LA FRANCE — ROUBAIX 1911

L'hiver de 1909-1910 détiendra le record fort peu enviable de l'humidité atmosphérique : De l'eau, toujours de l'eau, encore de l'eau ! constitue son lamentable programme.

En dehors des ruines amoncelées par cette noire beau pays de France, des catastrophes multipliées signalées en tant de points, les pluies persistantes ont apporté à toutes les entreprises de plein air des retards fort préjudiciables.

C'est ainsi que les travaux préliminaires des terrains de l'Exposition de Roubaix, différés jusqu'ici par le mauvais temps, ont été, le 1er mars, entrepris avec une énergie qui ne se démentira plus !

C'est qu'il faut se presser : Le montage des fermes et charpentes des divers palais et pavillons, d'après le programme des travaux minutieusement établi d'ailleurs, est prévu dès avril.

Vous ne tousserez plus si vous prenez le PECTORAL LILLOIS de la Pharmacie DUBUS, 7, rue des Arts, Lille. La grande boîte 1 franc. Franco 1 fr. 10, timbres ou mandat. 3311

LE CONCERT DE L'AMICALE SÉVIGNÉ

Nous avons eu la bonne fortune d'assister, dimanche après-midi, au très beau concert offert par l'Association Amicale des Anciennes élèves de l'Institut Sévigné. à ses membres actifs et honoraires. A l'issue de la séance, le public salua des fêtes du Pensionnat Turgot, fut immédiatement rempli. Nous avons remarqué M. Houlbron, inspecteur primaire ; M. Georges Lebocey, inspecteur de l'Enseignement technique du Nord ; M. Hennequant, président de la Fédération des Amicales de Roubaix ; MM. Demeyère et Dubrulle, directeurs de l'Institut Sévigné ; M. Bouchez, lieutenant Schiffler, directeur de l'Ecole de tir et de préparation militaire ; M. Gaston Dubourg, président de l'Amicale Turgot ; Mlle Cazenave, directrice de l'Institut Sévigné ; Mlle Lenne, présidente de l'Association, des professeurs, etc.

Le concert débutait par une excellente exécution de « Mandolino » et de la « Sérénade du Gitoliu », par la symphonie ; puis Mlle Alice Wallon nous a dit avec intimisme et grâce « Le Rêve de la Femme » de « Manon » de M. Ribéry. M. Mermoulme a très heureusement chanté l'air de Jean d'Hirschmide et fut fort applaudi avec le « Mot Passe » de Saint-Saëns. Mlle Sauvage et Vandekerchove a délicieusement chanté un joli passage de « Si Jésais Roi », ainsi que « Au Printemps » très bien accompagné par Mlle Gouvez, virtuose-flûte. Une jeune jeune artiste, Mlle Brackevel a finement détaillé la Berceuse, pour violon, de notre compatriote J. Dubamel.

Un très joli ballet, réglé par Mme Tebia, a dansé par un groupe de toutes jeunes élèves, obtiennent cette première partie. Nos petites danseuses ont obtenu un grand succès et eurent les honneurs du bis.

La seconde partie comportait la représentation de « Il était une fois ... », pièce en vers en 3 actes avec accompagnement de musique et de chant, par M. Ch. Ribery, docteur-ès-lettres, professeur de Lycée de Tourcoing, jouée par des anciennes élèves de l'Institut Sévigné.

M. Ribery, à qui nous devons déjà « Pierrot poète », est un auteur de grand talent, un poète vrai, un « Il était une fois ... », est un véritable chef-d'œuvre littéraire. Imitée du conte de Perrault : « Riquet à la Houppe », la fable gracieuse et naïve nous emplonge de voir les délicates de ceux dont nous aimons et de leur prêter les qualités dont nous nommons, droits nous-mêmes, cette belle comédie d'exquis passages, des vers d'une envolée sublime qui élèvent le cœur et nous donnent les plus nobles sentiments.

Les interprètes furent admirables, en véritables artistes elles ont joué leurs rôles avec autant de tact et de fini remarquables, on voyait bien que le maître, M. Ribery, avait suivi les répétions et qu'il était parvenu à donner à ses jeunes interprètes le goût du beau et l'habitude de la scène.

Mlle Jeanne Delpa fut charmante, elle a été tendre dans le rôle du malheureux Riquet, elle fut bien vite remarquée par le public qui la applaudit longuement, et pour Delpa, elle de même, elle a été une Reine, belle, gracieuse, et, notre chère Mlle Alice Wallon, elle a été tout simplement, tout bonnement, et cette dernière, elle qui ne sait pas jouer, elle qui ne sait pas chanter, elle qui ne sait pas danser, elle qui ne sait pas rien, elle qui ne sait pas rien, elle qui ne sait pas rien